

codes listes	code diplôme :	Parcours : Communication et conception infographiques (DUCCI) 1					Contrat 2016/2020	
	UALU320 - 981						CFVU : 07/10/2016	
	code étape :						Modif : 07/10/2016	
	LU302 - 991	Type enseign ^t	Nb h présentiel	Nb h restant à charge si mutualisation	Coeff	ECTS		
L3LUCOFF	DU 1ère Année							
L3LUCOFF	3LUCOFFI RESULTATS OFFICIALES :							
L3LUCUA6	codes APOGEE	INTITULE				Coeff	ECTS	
L3LUCUA6	3LUCUEA6	UE CULTURE ET TRANSVERSALITE				10		
L3LUCUA6	3LUCA016	ENS	Droit	TD	12	12	1,5	
L3LUCUA6	3LUCA026	ENS	Anglais	TD	18	18	1,5	
L3LUCUA6	3LUCA036	ENS	Ergonomie	TD	18	18	2	
L3LUCUA6	3LUCA046	ENS	Jeux d'entreprise	TD	12	12	1	
L3LUCUA6	3LUCA056	ENS	Pratique Rédactionnelle	TD	18	18	1,5	
L3LUCUA6	3LUCA066	ENS	Socio économie de TIC	TD	12	12	1	
L3LUCUA6	3LUCA076	ENS	Sciences de l'art	TD	18	18	1,5	
L3LUCUB6	3LUCUEB6	UE DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION				10		
L3LUCUB6	3LUCB016	ENS	Algorithmique	TD	24	24	2	
L3LUCUB6	3LUCB026	ENS	Conception	TD	18	18	1,25	
L3LUCUB6	3LUCB046	ENS	PHP	TD	18	18	1,5	
L3LUCUB6	3LUCB056	ENS	Système de gestion de contenu (CMS)	TD	12	12	1	
L3LUCUB6	3LUCB076	ENS	Systèmes et réseaux	TD	24	24	1,75	
L3LUCUB6	3LUCB086	ENS	HTML/CSS	TD	30	30	2,5	
L3LUCUC6	3LUCUEC6	UE CONCEPTION ET CREATION INFOGRAPHIQUES				10		
L3LUCUC6	3LUCC016	ENS	Art et Desgin	TD	18	18	1,5	
L3LUCUC6	3LUCC026	ENS	Communication Graphique	TD	27	27	1,75	
L3LUCUC6	3LUCC036	ENS	In Design	TD	12	12	1	
L3LUCUC6	3LUCC046	ENS	Photoshop	TD	18	18	1,5	
L3LUCUC6	3LUCC056	ENS	Illustrator	TD	12	12	1	
L3LUCUC6	3LUCC066	ENS	Sémiologie des images	TD	18	18	1,25	
L3LUCUC6	3LUCC076	ENS	Typographie	TD	12	12	1	
L3LUCUC6	3LUCC086	ENS	Webdesign	TD	12	12	1	
L3LUCUD6	3LUCUED6	UE MULTIMEDIA				10		
L3LUCUD6	3LUCD016	ENS	Modélisation et animation 3D	TD	18	18	1,75	
L3LUCUD6	3LUCD026	ENS	Cinéma	TD	15	15	1,25	
L3LUCUD6	3LUCD036	ENS	Photographie	TD	18	18	1,5	
L3LUCUD6	3LUCD046	ENS	Visites virtuelles	TD	12	12	1	
L3LUCUD6	3LUCD056	ENS	Scénario	TD	18	18	1,5	
L3LUCUD6	3LUCD066	ENS	Son	TD	18	18	1,5	
L3LUCUD6	3LUCD076	ENS	Vidéo	TD	18	18	1,5	
L3LUCUE6	3LUCUEE6	UE STAGE ET REALISATION				20		
L3LUCUE6	3LUCE016	ENS	Réalisation Professionnelle seul	TD	1 mois	1 mois	8	
L3LUCUE6	3LUCE026	STAG	Stage en entreprise 6 semaines	TD	2 mois	2 mois	12	

P : Porteur
M : Mutualisé

codes listes	code diplôme : Parcours : Communication et conception infographiques (DUCCI) 2		Contrat 2016/2020			
	UALU400 - 981		CFVU : 14/04/2017		Modif : 15/09/2017	
	code étape : LU402 - 981	Type enseign ^t	Nb h présentiel	Nb h restant à charge si mutualisation	Coeff	ECTS
L4LUCOFF	DU 2ème Année					
	4LUCOFFI RESULTATS OFFICIALES :					
L4LUCUA2	codes APOGEE	INTITULE			Coeff	ECTS
	4LUCUEA2	UE CULTURE ET TRANSVERSALITE			10	
	4LUCA012	ENS Anglais	TD	12	12	1
	4LUCA032	ENS Droit	TD	18	18	2
	4LUCA052	ENS Gestion	TD	12	12	1
	4LUCA062	ENS Marketing	TD	18	18	1,5
	4LUCA072	ENS Socio économie des NTIC	TD	12	12	1
	4LUCA082	ENS Histoire de l'art	TD	15	15	1,5
	4LUCA092	ENS Photographie	TD	18	18	2
L4LUCUB2	4LUCUEB2	UE DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION			10	
	4LUCB012	ENS Algorithmique	TD	18	18	1
	4LUCB022	ENS HTML-CSS	TD	27	27	1,5
	4LUCB032	ENS IPHONE-IPAD Environnement-Développement	TD	18	18	1
	4LUCB042	ENS Javascript	TD	24	24	1,5
	4LUCB052	ENS PHP-MySQL	TD	24	24	1,5
	4LUCB062	ENS Optimisation et recherche opérationnelle	TD	15	15	1
	4LUCB082	ENS Système de gestion de contenu (CSM)	TD	15	15	1
M	4LINJ011	ENS Complexité	CM	7	0	0,75
	4LUCB092	ENS Complexité	TD	14	14	0,75
	4LUCB112	ENN Workflow	TD	6	6	NN
L4LUCUC2	4LUCUEC2	UE CONCEPTION ET CREATION INFOGRAPHIQUES			10	
	4LUCC012	ENS Communication graphique	TD	18	18	1,5
	4LUCC022	ENS Art et Design	TD	24	24	2
	4LUCC032	ENS Création vectorielle (Illustrator)	TD	15	15	1
	4LUCC042	ENS Création et mise en page (In Design)	TD	21	21	1,5
	4LUCC072	ENS Typographie	TD	12	12	1
	4LUCC082	ENS Ergonomie, UX design	TD	18	18	1,5
	4LUCC092	ENS Web design (Photoshop)	TD	21	21	1,5
L4LUCUD2	4LUCUED2	UE MULTIMEDIA			10	
	4LUCD012	ENS Modélisation et animation 3D	TD	18	18	1,5
	4LUCD032	ENS Ecriture images animées	TD	15	15	1,5
	4LUCD042	ENS Montage vidéo (Premiere)	TD	15	15	1,5
	4LUCD052	ENS Son	TD	18	18	1,5
	4LUCD062	ENS Vidéo	TD	18	18	1,5
	4LUCD072	ENS Initiation au motion Design	TD	24	24	2,5
L4LUCUE2	4LUCUEE2	UE STAGE ET REALISATION			20	
	4LUCE012	ENS Réalisation Professionnelle en binôme	TD	1 mois	1 mois	6
	4LUCE022	ENS Réalisation Professionnelle seul	TD	1 mois	1 mois	2
	4LUCE032	STAG Stage en entreprise 6 semaines	TD	2 mois	2 mois	12

L1421

P : Porteur
M : Mutualisé

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

[Date]

1

1 - FICHE D'IDENTITÉ DU DIPLÔME– Création Modification

Date d'ouverture prévue Avril 2020

1.1 – Intitulé du diplôme :**DU Patrimoine et Gestion Durable****1.2- U.F.R. de rattachement :**

Faculté Temps et territoire (Département Histoire de l'Art) (s)

1.3 - Nom et coordonnées du responsable de la formation :

Nicolas Reveyron
 Université Lyon 2
 Dpt Histoire de l'Art et Archéologie
 UMR ARAR 5138
 Maison de l'Orient
 7, rue Raulin
 69365 Cedex7

Téléphone :

04 72 00 58 73

Adresse électronique :

Nicolas.reveyron@univ-lyon2.fr

1.4 - Niveau de sortie du diplôme :**Niveau L**Niveau bac + 1 Niveau bac + 2 Niveau bac + 3 **Niveau M**Niveau bac + 4 Niveau bac + 5 **1.5 - Nombre d'années**1 2 3 4 5

[Date]

2 – DESCRIPTION DU DIPLÔME

2.1 – Objectifs et description de la formation :

Le Diplôme d'Université « patrimoine et gestion durable» s'adresse principalement aux artisans et dirigeants d'entreprise de l'artisanat, voire à des architectes, mais également à des étudiants de formation initiale.

Son principal objectif est de développer les savoirs et compétences nécessaires au diagnostic technique dans le respect de la conservation du patrimoine, en particulier dans les entreprises artisanales et les petites entreprises du bâtiment qui sont en première ligne, en position d'alerter et de participer à la conservation du patrimoine. Cet objectif se place dans un contexte où l'intervention des entreprises artisanales du bâtiment dans la réhabilitation, la rénovation, restauration, la réparation du bâti ancien est un enjeu, certes économique, mais aussi social, culturel et environnemental (nouveaux marchés, approche locale, formation des jeunes, développement des groupements d'entreprises, de éco-artisanat, de l'éco-rénovation, et la nécessité du maintien des savoir-faire).

Les enjeux de la conservation du patrimoine étant à la fois techniques, réglementaires et culturels, le projet est de permettre la rencontre entre l'expertise de l'AFABAT (Association pour la Formation dans l'Artisanat du BATiment) et les domaines de compétence de l'Université Lyon 2 (en histoire de l'art, histoire de l'architecture et archéologie du bâti) dans lesquels l'Université est reconnue internationalement. Ce projet bénéficie par ailleurs de l'expérience acquise dans le domaine du patrimoine du Master « Patrimoine architectural et urbain du moyen-âge à la période contemporain » dans lequel l'équipe des enseignants travaille en étroite collaboration avec les professionnels du patrimoine (fonction publique et entreprises privées).

Cette formation permettra aux participants de :

- Compléter et élargir leurs compétences dans les différents domaines de l'étude, du diagnostic, des préconisations et de la réalisation de travaux de reprises, d'aménagements ou d'amélioration
- De développer des connaissances complémentaires transversales à l'ensemble des corps de métiers considérés, pour devenir capable, en tant qu'interlocuteur ou commanditaires, de faire une étude de diagnostic et de procéder par eux-mêmes à des restaurations, réparations, réhabilitations, rénovations adaptés.

Cette formation permet de :

- Connaître les bases de l'histoire de l'art et de l'architecture et les éléments stylistiques caractéristiques,
- Avoir une initiation à l'archéologie du bâti,
- Connaître les bases de l'architecture intérieure et la décoration du Moyen Age au XXe,
- Savoir intégrer et équilibrer les performances thermiques le confort, l'accessibilité etc. dans le bâti ancien,
- Savoir analyser et rédiger les pièces écrites spécifiques au bâti ancien (contrats, devis et marchés),
- Maîtriser les techniques de consultations des marchés et usage de bases de données.

L'adaptation à de nouvelles fonctions, de nouvelles performances, de nouvelles normes de confort et de sécurité dans le bâti neuf mais surtout dans du bâti ancien, historique ou vernaculaire ouvre l'espace aux entreprises artisanales du bâtiment d'un marché en expansion. Il s'agit donc, par le biais de ce diplôme universitaire, de reconnaître, de positionner, mettre en valeur les compétences et savoir-faire et d'offrir aux entreprises artisanales du bâtiment une formation à la fois qualifiante, diplômante et de haut niveau.

2.2 - Publics visés

- au titre de la formation initiale :

Ce Diplôme d'Université s'adresse principalement aux artisans et dirigeants d'entreprises de l'artisanat, voire à des architectes, mais également à des étudiants de formation initiale (le parcours du Master « Patrimoine architectural et urbain du moyen-âge à la période contemporain ») souhaitant bénéficier de modules de formations spécifiques à l'intérieur du DU. Les enseignants de l'Université Lyon 2 ont constaté que, d'une part, les étudiants de formation initiale dans le parcours « Patrimoine architectural et urbain du moyen-âge à la période contemporain » ont besoin de recevoir une formation concrète aux techniques, d'autre part, l'association, en cours magistral ou sur le terrain, de professionnels en formation et d'étudiants est très bénéfiques pour les uns et pour les autres, dans tous les domaines.

- au titre de la formation continue :

Au niveau des professionnels, le DU a pour objectifs, en complément du C.I.P. patrimoine Environnement (Certificat d'Identification professionnelle), et des actions menées par la Capéb (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) :

- de leur apporter, ainsi qu'à leur conjoint les moyens de mieux renseigner leurs clients, de réaliser des diagnostics et préconisations étayées qui soient performantes sur le plan technique, réponde aux besoins des clients tout en respectant et conservant le patrimoine. Il s'agit de leur fournir les connaissances de base pour donner des éléments de culture en matière d'histoire des styles et de l'architecture,
- de leur permettre de dialoguer efficacement avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France), les architectes des monuments historiques et tous les prescripteurs en matière de patrimoine,
- de permettre aux artisans de d'afficher une reconnaissance des compétences et de se démarquer sur les marchés privés ou publiques spécifiques,
- pour l'environnement, de bâtir et formuler des objectifs de gestion durable dans la manière d'effectuer diagnostic, préconisations et les travaux.

2.3 - Position du diplôme dans l'offre de formation de l'établissement et dans la carte régionale des formations

Ce diplôme occupe une position unique dans l'offre de formation de l'établissement et dans la carte régionale des formations.

2.4 - Effectifs

Années antérieures en cas de modification

	2017-2019
Inscrits	18
Diplômés	17

- inscrits prévus en 2019-2021

Formation initiale	5
Formation continue	15

Mis en forme : Surlignage

3 – ORGANISATION DU DIPLOME**3.1- Tableau des enseignements**

Séance Introductive, 3h	3.5h
Matériaux du gros œuvre (7h x 10) Pierres – Chaux – Plâtre et stuc – Pisé – Mâchefer – Terre – Béton – Ciments - Modénature en ciment – Bois - Fer et métaux – Isolation thermique (intérieure/extérieure) + vêtements	70h
Techniques / Charpentes, Sols et Plafonds (7h x 5.5) Couverture du sol (carrons, carreaux, mosaïques, granito ...) – Typologie des plafonds – Charpente et couvertures – Planchers et parquets	38.5h
Techniques/Fluides/Circulations/ouvertures (7h x 6) Circulation (de l'air, de l'eau, de la lumière) – Chauffage – Typologie des escaliers – Châssis – Menuiserie – Volets – Lambrequins – Verres et Vitraux	42h
Environnement / Décors (7h x 4.5) Aménagement du territoire / urbanisme – Construction des jardins – Esthétique des sites – Développement durable – Aspects ténergéniques – et autres	38.5h
Les pratiques opérationnelles (7h x 5.5) Diagnostiques, pathologies, remèdes – Approche économique du bâti ancien – Décision, programme – Contraintes, aléas, stratégie (ABF, RT, servitudes ...) – Mise en œuvre, réception de l'ouvrage	38.5h
Commentaire d'édifices (7 visites, 7h x 3.5) Visites diagnostiques, alerte – Cathédrale Saint-Jean (stylistique et archéologie) – Église Saint-Nizier (stylistique et archéologie) – Quartier Saint-Jean (secteur sauvegardé) – Musée de Gadagne et maison de Pauline Jaricot – Quartier des pentes de la Croix-Rousse (ZPPAUP) – Église Saint- Bruno des Chartreux, Palais Saint-Pierre, Hôtel de Ville – Palais du Commerce – Quartier de la Préfecture, Église Saint-Pothin – Gratte-ciel de Villeurbanne – Quartier de la Confluence, Les prisons Saint-Paul	24.5h
Grammaire de l'architecture (7h x 7) Moyen-âge – Temps modernes – Période contemporaine – Livres de modèles – Traités d'architecture (XVI-XVIIIe siècle) – Effets de la législation sur le patrimoine-La couleur dans les édifices	49h

Référence bibliographiques (3.5h)	3.5h
Mode d'emploi des outils mis à disposition et fourniture scolaire – Repérage en bibliothèque/ Utilisation des bases de données – Expression	

Cas d'école	21h
-------------	-----

TOTAL	329h
--------------	-------------

3.2- Volume horaire total par étudiant :329 heures**3.3 - Coût total du diplôme (en heures équivalent T.D.) :329h****3.4 - Modalités d'accès (accès de plein droit, validation d'acquis, etc.) :**

Sur dossier

3.6 - Capitalisation des unités d'enseignement (lister les unités capitalisables) :

Pas de capitalisation

3.6 - Modalités de contrôle des connaissances (nature et nombre des épreuves, coefficients, règles de calcul des résultats, règles de compensation entre les unités capitalisables, 2ème session) : en fonction des enseignements (cours magistraux et formation de terrain)

- examen sur feuille
- dossier de synthèse
- traitement d'un cas d'école
- Questionnaire

3.7- Stage (nature et modalités) :**3.8 - Participation des professionnels**

- aux enseignements : oui
- à l'encadrement des stages :

4 – EQUIPE PEDAGOGIQUE

Nathalie Mathian Lyon 2
Nicolas Reveyron Lyon 2
Emmanuel Schuck chargé de cours extérieur Lyon 2
Michel Paulin extérieur
Yves Esquieux extérieur, retraité
Paul Barnoud extérieur
Joël Mône extérieur
Architectes des Bâtiments de France X X extérieurs
Personnels du CAUE X X extérieurs
Personnels Agence d'Urbanisme X X extérieurs
Anne Allimand-Verdillon extérieure
Florence Kremer extérieure
Un juriste extérieur
Un ingénieur extérieur
Doctorants Lyon 2
Gilbert RICHAUD extérieur Lyon 2
Lydie PINARDI extérieure
Laurent BARRIDON Lyon 2
Nathalie SANDT extérieure
Luc VANNIEUVENHUYZE extérieur
FCMB
Hervé GIRARD
Philippe BACHMAIR
APLOMB
Elisabeth BOIVIN
Pierre Antoine CHABRIAC
Eric LEBLANC
VICAT
Thierry DELOLME
Matthieu CUCHET

5 – ENCADREMENT ADMINISTRATIF DU DIPLÔME**5.1- Coordonnées du responsable administratif :**

Christelle Rizzo
 Université Lyon 2
 Dpt Histoire de l'Art et Archéologie
 86, rue pasteur
 69365 Lyon cedex

5.2- Nature de la prise en charge financière de cet encadrement :**6 - DISPOSITIONS FINANCIERES - TARIFS**

Le principe du financement d'un DU est l'autofinancement, ce qui implique de collecter des recettes qui permettent le fonctionnement intégral du diplôme sans soutien de la part de l'Université. A titre d'exemple, si des heures statutaires sont utilisées pour le fonctionnement du D.U., elles doivent être intégralement compensées par un reversement financé par les ressources du D.U.

Tarif 1 :

Il concerne les salariés rémunérés en plan de formation (salariés du privé ou fonctionnaires) ou en congé individuel de formation (CIF).

..... €

Tarif 2 :

Demandeur d'emploi, Individuel ou étudiant

.....€

Attention :

Seront prélevés sur ce droit : les droits nationaux (niveau licence ou niveau master et MPU) et 10% de la différence entre le total du droit et des droits nationaux

Exemple :

Pour un DU niveau licence 1000 €, la composante recevra 730,71 €

$$1000 - 188,10 = 811,90$$

$$10\% \text{ de } 811,90 = 81,19$$

$$1000 - 188,10 - 81,9 = 730,71$$

Pour un DU niveau Master 1000 €, la composante recevra : 666,81 €

$$1000 - 259,10 = 740,90$$

$$10\% \text{ de } 740,90 = 74,09$$

$$1000 - 740,90 - 74,09 = 666,81$$

FICHE FINANCIERE 2014-2015

TITRE DU DIPLÔME D'UNIVERSITE OU DU STAGE :

--

RECETTES	
Participation des entreprises (cf. tarif 1)	
Plan de formation	
CIF - FAF	
Autres	
TOTAL	0,00

Participation Stagiaires (cf. tarif 2)	
Autres ressources (préciser)	
Ministère Enseignement supérieur	
Région Rhône-Alpes	

Autres subventions publiques	
FFPPS (Fds Format. Prof. Et Promotion Sociale)	
FNE (Fonds National pour l'Emploi)	
FSE (Fonds Social Européen)	
Autres	
TOTAL	0,00

DEPENSES	
Personnels enseignants	
Rémunération des permanents	
Charges	
Rémunération des vacataires	
Charges	
TOTAL	0,00

Administration	
Rémunérations	
Charges	
TOTAL	0,00

Fonctionnement	
Matériel informatique + AV	
Réception	
Matériel d'œuvre - doc	
Publicité	
Déplacements enseignants colloques et prospection	
Déplacements stagiaires	
Autres fongibles	
TOTAL	0,00

Reversement Droits nationaux (DN x effectif)	
Frais financiers - 10 % Université (sur le solde après déduction DN)	

TOTAL RECETTES	0,00	TOTAL DEPENSES	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Effectif prévisionnel	
Formation Initiale, individuels :	
Demandeurs d'emploi ou fonctionnaires en CFP :	
Salariés (CIF ou plan) :	

[Date]

Modalités tarifs DU

TARIF 1

Ce tarif concerne les salariés rémunérés en plan de formation (salariés du privé ou fonctionnaires) ou en congé individuel de formation (CIF).

Le montant est fixé en tenant compte des coûts économiques et pédagogiques du diplôme : Coût de revient éventuellement ajusté au regard du marché de la formation.

Le montant minimum est égal au montant des droits nationaux

TARIF 2

Il concerne toutes les autres catégories : demandeur d'emploi en AREF (allocation dans le cadre d'une prescription Pôle emploi) ou non rémunéré, fonctionnaire en congé de formation professionnelle (CFP), individuels et étudiants pour les Diplômes d'Université.

Montant dérogatoire apprécié à partir du tarif 1 (en respectant la règle d'autofinancement pour les D.U.).

Le montant minimum est fixé au montant des droits nationaux

NB : Le principe du financement d'un DU est l'autofinancement, ce qui implique de collecter des recettes qui permettent le fonctionnement intégral du diplôme sans soutien de la part de l'Université. A titre d'exemple, si des heures statutaires sont utilisées pour le fonctionnement du D.U., elles doivent être intégralement compensées par un reversement financé par les ressources du D.U.

Ce principe d'autofinancement induit que les publics doivent être mis sur un pied d'égalité concernant le prix de la formation, les modalités de la formation étant identiques pour un étudiant de formation initiale ou de formation continue.

Modalités particulières

Des **exonérations partielles** sur critères sociaux pourront être accordées par le Doyen pour certains publics comme, par exemple, les étudiants de l'Université, les personnels non pris en charge par le plan de formation de l'Université, les demandeurs d'emploi non rémunérés, les Personnes relevant du RSA, etc. L'exonération ne pourra, dans ce cas, porter que sur les droits de la composante.

Enfin, il est possible de conclure des conventions avec des organismes, à des tarifs autres, à la condition qu'elles soient validées par le Conseil de l'UFR et signée par le Président.

code diplôme : ULBP321/170		DU PATRIMOINE ET GESTION DURABLE (1A)			Rentrée 2020																																																		
code étape : BU22P/171		TYPE ENS	Nb h présentiel	Heures Lyon 2	COEF	ECTS																																																	
<table border="1"> <tr> <td>TD</td> <td>Séance introductive</td> <td>TD</td> <td>3,5</td> <td>3,5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Grammaie de l'architecture</td> <td>TD</td> <td>49</td> <td>49</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Commentaire d'édifices</td> <td>TD</td> <td>12,5</td> <td>12,5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Référence bibliographiques, prise de note</td> <td>TD</td> <td>3,5</td> <td>3,5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Les pratiques opérationnelles</td> <td>TD</td> <td>38,5</td> <td>38,5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Techniques / Charpentes, Sols et Plafonds</td> <td>TD</td> <td>19,5</td> <td>19,5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>TD</td> <td>Validation Analyse d'un cas de chantier du stagiaire</td> <td>TD</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>1</td> <td></td> </tr> </table>							TD	Séance introductive	TD	3,5	3,5	1		TD	Grammaie de l'architecture	TD	49	49	1		TD	Commentaire d'édifices	TD	12,5	12,5	1		TD	Référence bibliographiques, prise de note	TD	3,5	3,5	1		TD	Les pratiques opérationnelles	TD	38,5	38,5	1		TD	Techniques / Charpentes, Sols et Plafonds	TD	19,5	19,5	1		TD	Validation Analyse d'un cas de chantier du stagiaire	TD	14	14	1	
TD	Séance introductive	TD	3,5	3,5	1																																																		
TD	Grammaie de l'architecture	TD	49	49	1																																																		
TD	Commentaire d'édifices	TD	12,5	12,5	1																																																		
TD	Référence bibliographiques, prise de note	TD	3,5	3,5	1																																																		
TD	Les pratiques opérationnelles	TD	38,5	38,5	1																																																		
TD	Techniques / Charpentes, Sols et Plafonds	TD	19,5	19,5	1																																																		
TD	Validation Analyse d'un cas de chantier du stagiaire	TD	14	14	1																																																		

code diplôme : ULBP321/170		DU PATRIMOINE ET GESTION DURABLE (1A)			Rentrée 2020	
code étape : BU22P/171		TYPE	Nb h	Heures	COEF	ECTS
		ENS	présentiel	Lyon 2		
TD	Séance introductive	TD	3,5	3,5	1	
TD	Grammaie de l'architecture	TD	49	49	1	
TD	Commentaire d'édifices	TD	12,5	12,5	1	
TD	Référence bibliographiques, prise de note	TD	3,5	3,5	1	
TD	Les pratiques opérationnelles	TD	38,5	38,5	1	
TD	Techniques / Charpentes, Sols et Plafonds	TD	19,5	19,5	1	
TD	Validation Analyse d'un cas de chantier du stagiaire	TD	14	14	1	

PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE MAQUETTE demandé par : CIEF

Diplôme concerné (code apogée – intitulé)XU913 : DU Vie Publique en France

Enseignements concernés :

Description du changement demandé (joindre la fiche maquette en cours) :

- Suppression de l'élément « 3XFDV162 – reportages, photos ».
- Création à la place des éléments « Accompagnement disciplinaire 1 » et « accompagnement disciplinaire 2 ».
- Changement du nom du cours « outils » par « méthodologie ».

Argumentaire

Ce DU propose plusieurs parcours (juridique, communication, etc.) : le cours « reportages, photos » est trop spécifique pour figurer dans le tronc commun et fait double emploi avec les cours du parcours communication.

Le nouvel enseignement « accompagnement disciplinaire » vient en appui aux cours magistraux obligatoires du tronc commun et répond aux besoins exprimés par les étudiants.

Le nom « Méthodologie » représente mieux le contenu du cours.

Pôle APOGEE/SAMS

Avis technique en date du : 07/01/2020.....

Nom, prénom du/de la correspondant.e : S. LEROY

Création de 3 enseignements, de 2 UE, 2 liste, modification des RCN et RCR. Avis favorable

Moyens Pédagogiques/SAMS

Avis technique en date du :

Nom, prénom du chargé des MP :

Avis du Service des Études en date du :

Favorable Défavorable Motif :

Nom, prénom de la Vice-Présidente, ou de la Cheffe du Service des Etudes :

Avis du conseil de la composante en date du : 06/01/2020.....

Favorable Défavorable Motif :

Manda GREEN

Directrice du CIEF



Nom, Prénom du/de la Directeur.trice ou CSAF : Manda Green

Avis de la CFVU en date du :

Favorable Défavorable Motif :

code diplôme :	Mention :	Contrat 2017/2020																																																																																																															
code étape :	DU La Vie Publique en France	TYPE ENS	Nb h présentiel	COEF	ECTS																																																																																																												
DU VPF																																																																																																																	
codes APOGEE	INTITULE	Coeff ECTS																																																																																																															
PER	DU VPF - Semestre 1																																																																																																																
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">UE Compréhension écrite (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension écrite 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension écrite 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Compréhension orale (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension orale 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension orale 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Production écrite (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production écrite 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production écrite 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Production orale (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production orale 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production orale 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Outils (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Outils 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Outils 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Culture et vocabulaire (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Culture et vocabulaire</td> <td>TD</td> <td>42</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">OPT 1 parcours au choix >></td> </tr> </table>						UE Compréhension écrite (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Compréhension écrite 1	TD	21	1		ENS	Compréhension écrite 2	TD	21	1		UE Compréhension orale (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Compréhension orale 1	TD	21	1		ENS	Compréhension orale 2	TD	21	1		UE Production écrite (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Production écrite 1	TD	21	1		ENS	Production écrite 2	TD	21	1		UE Production orale (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Production orale 1	TD	21	1		ENS	Production orale 2	TD	21	1		UE Outils (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Outils 1	TD	21	1		ENS	Outils 2	TD	21	1		UE Culture et vocabulaire (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Culture et vocabulaire	TD	42	1		OPT 1 parcours au choix >>					
UE Compréhension écrite (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Compréhension écrite 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Compréhension écrite 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Compréhension orale (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Compréhension orale 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Compréhension orale 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Production écrite (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Production écrite 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Production écrite 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Production orale (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Production orale 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Production orale 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Outils (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Outils 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Outils 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Culture et vocabulaire (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Culture et vocabulaire	TD	42	1																																																																																																													
OPT 1 parcours au choix >>																																																																																																																	
UE PARCOURS JURIDIQUE - DU VPF - Semestre 1 (2 TD au choix)																																																																																																																	
notes sur 20																																																																																																																	
ENS	Droit public	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Droit commercial	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Droit	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Etudes de cas	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Histoire des médias	TD	21	1																																																																																																													
UE PARCOURS COMMUNICATION - DU VPF - Semestre 1 (2 TD au choix)																																																																																																																	
notes sur 20																																																																																																																	
ENS	Communication d'entreprises	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Médias	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Infographie - rédaction - web	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Magazines - reportages	TD	21	1																																																																																																													
PER DU VPF - Semestre 2																																																																																																																	
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">UE Compréhension écrite (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension écrite</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Compréhension orale (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Compréhension orale</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Production écrite (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production écrite</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Production orale (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Production orale</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Méthodologie (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Méthodologie</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Accompagnement disciplinaire</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Accompagnement disciplinaire 1</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Accompagnement disciplinaire 2</td> <td>TD</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">UE Enseignements de spécialités (obligatoire)</td> <td colspan="4" style="text-align: right;">notes sur 20</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Cours magistral 1</td> <td>CM</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>Cours magistral 2</td> <td>CM</td> <td>21</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="6">OPT 1 parcours au choix >></td> </tr> </table>						UE Compréhension écrite (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Compréhension écrite	TD	21	1		UE Compréhension orale (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Compréhension orale	TD	21	1		UE Production écrite (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Production écrite	TD	21	1		UE Production orale (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Production orale	TD	21	1		UE Méthodologie (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Méthodologie	TD	21	1		UE Accompagnement disciplinaire		notes sur 20				ENS	Accompagnement disciplinaire 1	TD	21	1		ENS	Accompagnement disciplinaire 2	TD	21	1		UE Enseignements de spécialités (obligatoire)		notes sur 20				ENS	Cours magistral 1	CM	21	1		ENS	Cours magistral 2	CM	21	1		OPT 1 parcours au choix >>											
UE Compréhension écrite (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Compréhension écrite	TD	21	1																																																																																																													
UE Compréhension orale (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Compréhension orale	TD	21	1																																																																																																													
UE Production écrite (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Production écrite	TD	21	1																																																																																																													
UE Production orale (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Production orale	TD	21	1																																																																																																													
UE Méthodologie (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Méthodologie	TD	21	1																																																																																																													
UE Accompagnement disciplinaire		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Accompagnement disciplinaire 1	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Accompagnement disciplinaire 2	TD	21	1																																																																																																													
UE Enseignements de spécialités (obligatoire)		notes sur 20																																																																																																															
ENS	Cours magistral 1	CM	21	1																																																																																																													
ENS	Cours magistral 2	CM	21	1																																																																																																													
OPT 1 parcours au choix >>																																																																																																																	
UE PARCOURS JURIDIQUE - DU VPF - Semestre 2 (3 TD au choix)																																																																																																																	
notes sur 20																																																																																																																	
ENS	Droit public	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Droit commercial	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Droit	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Etudes de cas	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Histoire des médias	TD	21	1																																																																																																													
UE PARCOURS COMMUNICATION - DU VPF - Semestre 2 (3 TD au choix)																																																																																																																	
notes sur 20																																																																																																																	
ENS	Communication d'entreprises	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Médias	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Infographie - rédaction - web	TD	21	1																																																																																																													
ENS	Magazines - reportages	TD	21	1																																																																																																													